



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>10294</b>	De <b>M. Christophe Bentz</b> ( Rassemblement National - Haute-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique et cohésion des territoires		<b>Ministère attributaire</b> > Collectivités territoriales et ruralité
<b>Rubrique</b> >collectivités territoriales	<b>Tête d'analyse</b> >Réservistes citoyens de la cohésion des territoires en Haute-Marne	<b>Analyse</b> > Réservistes citoyens de la cohésion des territoires en Haute-Marne.
Question publiée au JO le : <b>25/07/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Date de renouvellement : <b>02/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Christophe Bentz interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les réservistes citoyens de la cohésion des territoires en poste en Haute-Marne. Il souhaite en connaître le nombre et l'emploi dans le temps. M. le député demande aussi à M. le ministre si la réserve citoyenne de la cohésion des territoires se distingue dans son emploi du volontariat territorial en administration, ou si la seule différence entre les deux dispositifs réside dans le caractère rémunérateur du second. Il souhaite enfin savoir quelle est la notoriété de cette réserve citoyenne et comment le ministère de la ministre en assure la promotion auprès des élus, des administrations locales et de la population.